



## Secteurs féminisés : la parité s'éloigne encore

L'entrée progressive des femmes sur le marché du travail a fortement contribué depuis les années 1960 à la croissance globale de l'emploi. Aujourd'hui, la moitié des emplois en France de province comme en région sont occupés par des femmes. Toutefois, la plupart des secteurs et des professions sont à dominante d'un des deux sexes. Malgré une féminisation générale de l'encadrement tous secteurs confondus, l'évolution de la part de femmes est relativement lente dans les secteurs très investis par les hommes. Parallèlement, les secteurs très féminisés s'éloignent de la parité, en se féminisant encore : le social sous l'effet d'une croissance très forte de l'emploi dans les principales professions, quasi-exclusivement exercées par des femmes ; la santé, l'enseignement et la banque-assurance par la disparition des quelques « niches » masculines tandis que la féminisation du reste du secteur se maintient.

Sophie Faure (Insee)

Depuis 1960 en France, l'emploi des femmes a constamment augmenté, tandis que celui des hommes est resté globalement stable. Ainsi, sur les 6,4 millions d'emplois que la France compte aujourd'hui de plus qu'en 1960, 5,9 millions sont occupés par des femmes.

L'entrée progressive des femmes sur le marché du travail, reflétée par une croissance régulière de leur taux d'emploi (proportion de personnes en emploi dans une population en âge de travailler), est un des moteurs de ce contraste. La répartition sectorielle des emplois y contribue également : les femmes occupent en grande partie des emplois dans le tertiaire, dont la place dans l'économie est en progression continue depuis 50 ans. Parallèlement, l'emploi a chuté dans l'industrie et l'agriculture, secteurs occupés surtout par des hommes. Compte-tenu de cette répartition sectorielle, la montée du chômage a plus touché les hommes, en nombre d'emplois et indépendamment de la répartition du temps partiel, très fréquent pour les femmes.

Entre 2006 et 2016, cette dynamique se poursuit quoi qu'atténuée, le taux d'emploi des femmes ayant effectué une grande partie de son rattrapage sur les périodes précédentes. Le contraste entre l'évolution de l'emploi des femmes et celui des hommes est toujours à l'œuvre, et se décline selon les spécificités locales. Ainsi en Centre-Val de Loire, l'emploi des femmes a légèrement augmenté en 10 ans, tandis que celui des hommes

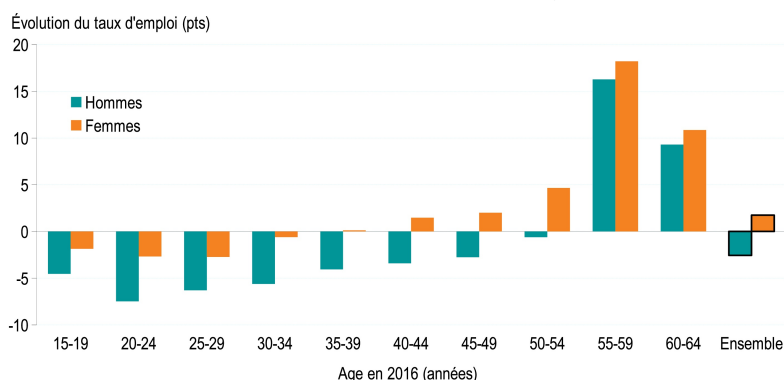
diminuait (*figure 1*). En France de province, l'évolution est plus dynamique : l'emploi augmente globalement, plus vite pour les femmes que pour les hommes.

**49 % des emplois occupés par des femmes mais peu de secteurs à parité**

Compte-tenu de ces évolutions, les emplois en région comme en France

**1** Poursuite d'une dynamique de longue période : hausse du taux d'emploi des femmes, baisse de celui des hommes

Évolution entre 2006 et 2016 du taux d'emploi par sexe et âge en Centre-Val de Loire



Lecture : Entre 2006 et 2016, le taux d'emploi des femmes entre 45 et 49 ans (proportion de femmes en emploi dans la population totale des femmes de 45 à 49 ans) a augmenté de 2 pts, tandis que celui des hommes diminuait de 2,8 pts.  
 Champ : Population entre 15 et 64 ans résidant en Centre-Val de Loire  
 Source : Recensements de la population 2006 et 2016

sont aujourd'hui quasiment à parité. En 2016, 480 000 emplois en Centre-Val de Loire sont occupés par des femmes, soit 49,1 %. La féminisation est un peu plus élevée que 10 ans auparavant (+ 1,9 point).

Pour autant, si quelques secteurs sont globalement équilibrés (entre 45 % et 55 % de femmes), la majorité est à dominante d'un des deux sexes.

Les différences entre secteurs s'expliquent par les professions représentées au sein de ceux-ci et sur lesquelles ce constat est plus marqué encore. Sur 87 familles professionnelles, 8 seulement sont équilibrées en 2016, tandis que 51 sont peu ou très peu féminisées, et 28 sont plutôt ou très féminisées. Une vingtaine de familles professionnelles présentent même un déséquilibre « extrême », moins de 10 % de femmes ou d'hommes.

Ainsi, les secteurs du social, de la santé ou de l'enseignement, sont très féminisés, car ils sont composés à quelques exceptions près de professions très ou quasi-totalement occupées par des femmes. Le même phénomène se produit pour les hommes dans les secteurs et les métiers de l'industrie, de l'agriculture ou de la construction (figure 2).

### Une proportion de femmes en hausse dans les professions d'encadrement

L'exercice d'une profession ou l'emploi dans un secteur d'activité à un instant T relève de multiples déterminants, individuels - choix de formation initiale et parcours professionnel, influencés ou non par certains stéréotypes ou facilités d'accès à certains métiers - et

environnementaux : conjoncture, besoins de recrutement et situation de l'emploi selon les activités.

En fonction de l'évolution de ces choix individuels et sous l'effet éventuel de politiques publiques ou d'actions des employeurs en faveur de la parité, la répartition entre hommes et femmes dans les secteurs ou les professions peut progressivement se modifier.

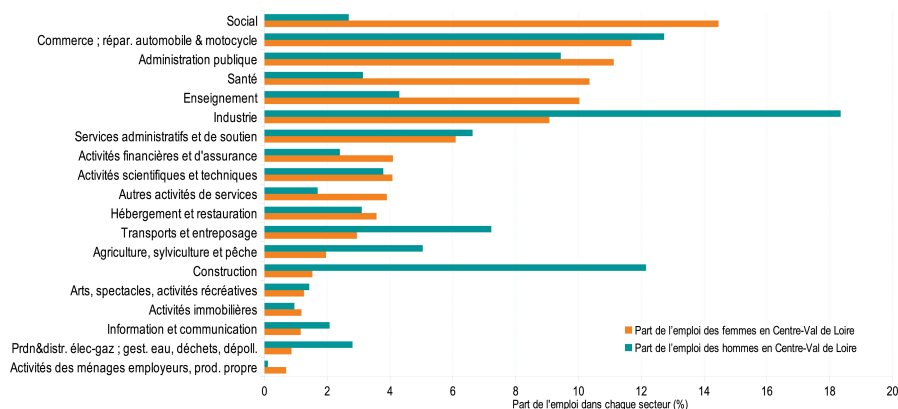
De fait, sur les 240 professions employant plus de 1 000 personnes dans la région en 2016, la parité a progressé dans 120 professions, et significativement pour 40 d'entre elles (au moins 5 points). Il s'agit essentiellement de métiers auparavant peu féminisés, comme les ingénieurs et cadres contrôle qualité, logistique-planning, ou encore industries de transformation. De manière plus générale l'encadrement, qui était surtout masculin se rapproche de la parité dans de nombreux secteurs. La progression vers l'équilibre s'est effectuée plus souvent par une hausse de la proportion de femmes dans des professions occupées par des hommes que par une augmentation de la part d'hommes dans des métiers féminisés. Inversement, 65 professions se sont éloignées de la parité, dont une dizaine de plus de 5 points.

Au niveau plus agrégé des secteurs d'activité, cette progression de la parité est moins visible.

Dans l'industrie, secteur peu féminisé et en perte d'emplois dans les mêmes proportions pour les hommes et les femmes, la féminisation est identique en 2006 et en 2016 : 32 % en Centre-Val de Loire (29 % en France de province), et ce

## 2 À l'exception du commerce et de l'administration, une répartition sectorielle des emplois très différente pour les femmes et les hommes

Répartition de l'emploi des hommes et des femmes par secteur en 2016



Lecture : Chaque série représente la répartition de l'emploi de chaque sexe selon les différents secteurs d'activité. La somme de toutes les barres orange est égale à 100 %, de même pour les barres vertes. Le graphique est ordonné selon la part décroissante de l'emploi des femmes dans chaque secteur. Exemple : 14,5 % des emplois occupés par des femmes sont dans le secteur social, 2,7 % pour les hommes.

Champ : Emplois en Centre-Val de Loire en 2016

Source : Recensement de la population

### Encadré partenaire

Peu de métiers sont mixtes alors que la plupart des métiers peuvent être indifféremment occupés par des hommes et des femmes.

En effet, la mixité des métiers est un enjeu important, pour :

- les individus : il s'agit d'offrir la possibilité de choisir son métier en fonction de ses affinités et compétences, en dehors de tout stéréotype ;
- pour les entreprises : il convient d'attirer des talents, d'élargir le vivier des recrutements, de plus la mixité est source de créativité, de diversité et de performance pour les organisations.

La politique publique de l'égalité entre les femmes et les hommes a confirmé la priorité donnée à la culture de l'égalité auprès des jeunes, pour renforcer la mixité dès l'orientation vers les filières de formations. La convention nationale interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons et les femmes et les hommes dans le système éducatif signée le 28 novembre 2019 pour la période 2019-2024 fixe notamment un objectif de 40 % de filles dans les filières scientifiques du supérieur et sera déclinée en région Centre-Val de Loire courant 2020 par l'Etat, le Rectorat et leurs partenaires.

La Stratégie Régionale de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique (SCORAN), copilotée par l'Etat et le Conseil régional Centre-Val de Loire pour la période 2019-2025 a consacré une fiche-action à la féminisation des métiers du numérique. En effet, les femmes représentent au niveau national 30 % des salariés du secteur numérique, et seulement 15 % sur des fonctions techniques. Il apparaît primordial d'encourager les filles et les femmes à acquérir les compétences numériques, contribuant à anticiper les évolutions de ces métiers sur le marché du travail où l'innovation sera essentielle.

### Encadré méthodologie

Les principales notions concernant la féminisation (par secteur ou profession) utilisées dans cette étude sont définies comme suit :

**Parité** : Représentation égale des femmes et des hommes (proportion de femmes proche de 50 %).

**Mixité** : Un groupe est dit mixte quand la catégorie sous-représentée (femmes ou hommes) rassembler au moins 30 % des effectifs.

**Féminisation** : proportion de femmes observée statistiquement à une date donnée. Dans cette étude, on qualifie de plutôt féminisés voire très féminisés les secteurs ou professions dans lesquels la féminisation est supérieure à 55 %. Entre 45 % et 55 % on les considère équilibrés, et en-dessous de 45 % peu ou très peu féminisés. Ce résultat n'implique aucune classification de secteurs ou métiers « féminins » (« qui seraient réservés aux femmes »), ou « masculins » (« qui seraient réservés aux hommes »).

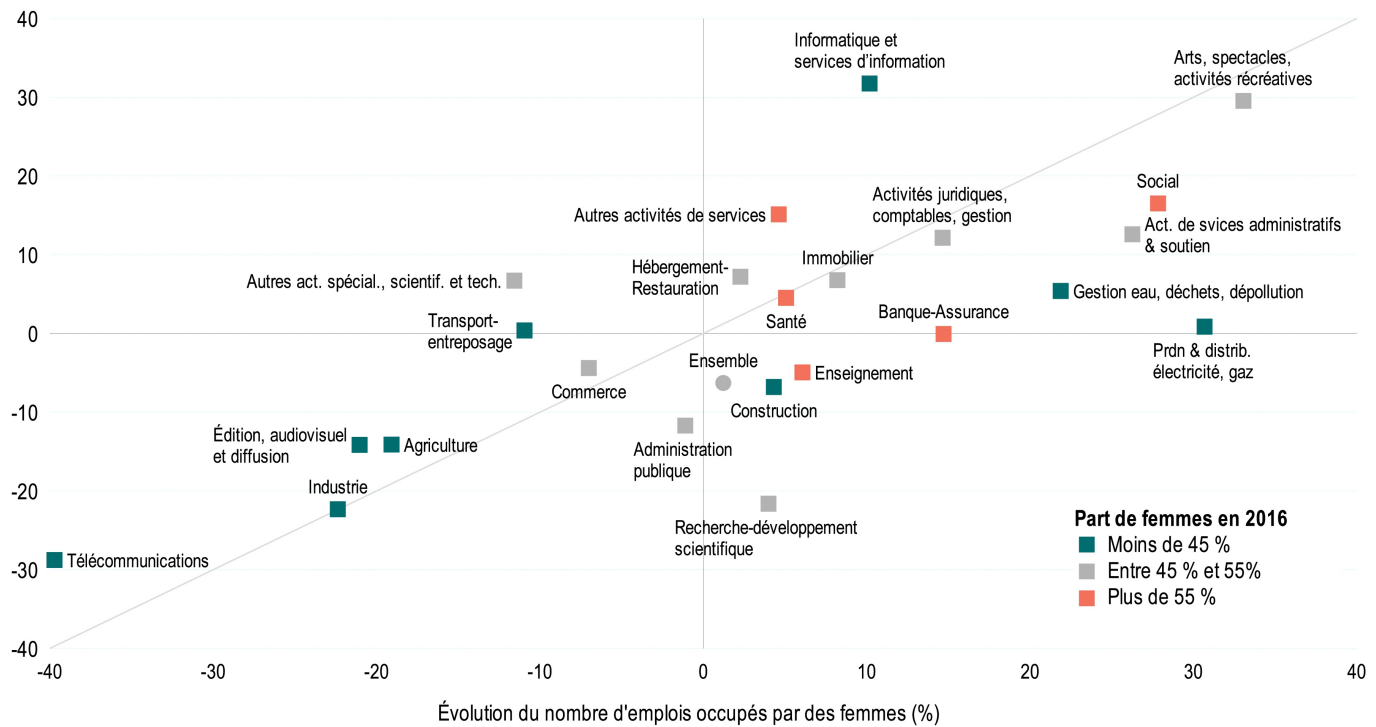
malgré une progression de la féminisation des cadres et, plus légèrement, des professions intermédiaires (figure 3).

Dans quelques secteurs déjà peu féminisés en 2006, la féminisation a reculé en dix ans. C'est le cas de l'informatique où les femmes n'étaient que 34 % des effectifs, et seulement 30 % en 2016 dans la région (26 % en France de province selon une baisse similaire). Dans ce secteur pourtant en forte croissance, l'écart a continué de se creuser notamment sur les trois principales professions : ingénieurs développement en informatique, ingénieurs conseils libéraux et ingénieurs cadres fabrication électrique. Dans le même temps, la disparition progressive des postes d'opérateurs de saisie et de

### 3 Une part de femmes en augmentation dans certains secteurs peu féminisés, mais également dans d'autres déjà très féminisés

Évolution entre 2006 et 2016 du nombre d'emplois par secteur en Centre-Val de Loire

Évolution du nombre d'emplois occupés par des hommes (%)



Lecture : Chaque point représente un secteur d'activité, selon l'évolution dans ce secteur de l'emploi des hommes et des femmes dans la région. Lorsque l'emploi des femmes progresse plus (ou diminue moins) que celui des hommes, la féminisation augmente ; et réciproquement. Proche de la droite, apparaissent les secteurs pour lesquels l'évolution est similaire pour les deux sexes et la féminisation n'a donc pas ou peu changé.

Champ : Emplois en Centre-Val de Loire  
Source : Recensements de la population

dactylos, qui étaient essentiellement occupés par des femmes, participe à ce recul.

Inversement, la féminisation a progressé dans les trois secteurs peu féminisés de la construction, la gestion de l'eau et des déchets, et la production et distribution d'électricité et de gaz. Seul ce dernier bénéficie d'une progression de la féminisation uniforme, notamment dans des professions techniques et peu féminisées. Dans les deux premiers, la féminisation s'effectue surtout par une augmentation de l'emploi des femmes dans des professions transversales usuellement très féminisées (encadré 1).

#### Le social : l'explosion de l'emploi dans les trois principales professions féminise encore le secteur

Si la progression de la parité s'effectue par l'entrée des femmes dans des métiers et des secteurs où elles étaient peu nombreuses, elle se mesure aussi par la réciproque : l'arrivée d'hommes dans des professions et activités fortement féminisées. Or, malgré quelques évolutions en ce sens, les secteurs et professions très féminisés le sont toujours autant, voire de plus en plus.

Le secteur du social emploie le plus de

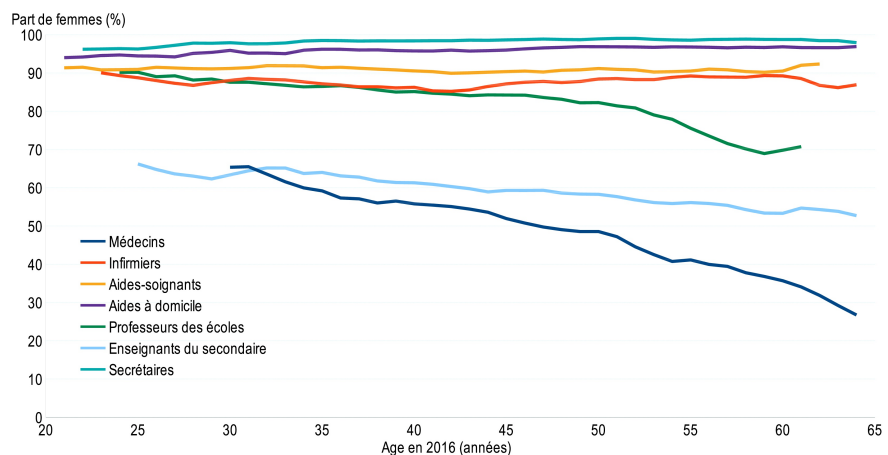
femmes, en volume et en proportion. 83 000 personnes y travaillent en 2016 dans la région, dont 84 % sont des femmes, soit légèrement plus que dix ans auparavant. Ce secteur est en très forte croissance (+ 26 %) du fait notamment du vieillissement de la population. Les effectifs ont explosé en dix ans dans plusieurs professions : les aides à domicile (+ 40 % par rapport à 2006), les assistantes maternelles (+ 30 %), les aides-soignants (+ 60 %). Or, ces professions représentent une très grande partie des

effectifs du secteur et sont quasi-totalement féminisées. Malgré une légère progression de la présence des hommes dans ces métiers, l'effet de volume tire donc la féminisation du secteur vers le haut.

De manière générale, la quasi-totalité des professions socles du social sont très féminisées : les hommes sont présents essentiellement dans des métiers annexes, supports, ou transversaux (cuisiniers, jardiniers, ouvriers, etc.).

### 4 Les « niches » masculines disparaissent, les professions très féminisées le restent

Féminisation par âge en 2016 en France de province



Lecture : Parmi les médecins âgés de 64 ans en 2016, 25 % sont des femmes.

Champ : Emplois en France de province en 2016

Source : Recensement de la population



Cela évolue légèrement pour les jeunes générations : la féminisation est un peu moins élevée dans les emplois occupés par des moins de 40 ans (figure 4).

Par exemple, la profession d'aide à domicile est, à chaque âge, moins féminisée qu'en 2006 au niveau France de province. De plus la féminisation croît avec l'âge, mais de manière un peu moins prononcée en 2016 qu'en 2006.

### Santé et enseignement : féminisation des professions précédemment occupées par des hommes

Inversement, la santé (76 % de femmes) et l'enseignement (69 %), se féminisent de plus en plus au fil des générations. Dans ces deux secteurs, des professions socles étaient plus souvent occupées par des hommes que par des femmes. Ces « niches » masculines, pour beaucoup des professions de niveau cadre, tendent à disparaître en se féminisant nettement dans les jeunes générations, jusqu'à atteindre puis parfois dépasser la parité.

Ainsi, moins de 30 % des médecins de plus de 55 ans sont des femmes, contre plus de 60 % avant 35 ans.

En parallèle, les professions les plus nombreuses du secteur de la santé, notamment aide-soignant et infirmier, étaient et restent très féminisées (plus de 90 %). Mécaniquement, le secteur de la santé se féminise donc fortement dans les jeunes générations. Les départs en retraite des générations de médecins hommes remplacés pour beaucoup par des femmes et l'absence d'arrivée plus prononcée d'hommes dans les professions principales du secteur, pourraient maintenir le phénomène de féminisation.

La dynamique est similaire dans l'enseignement, avec de plus une hausse de la féminisation même dans les professions déjà très féminisées, comme les professeurs des écoles. Dans ce secteur globalement en croissance, l'emploi des femmes augmente tandis que l'emploi des

hommes diminue, accentuant la féminisation.

### Banque-assurance : la féminisation de l'encadrement éloigne le secteur de la parité

À un niveau de féminisation moins élevé mais également en augmentation, le secteur de la Banque-Assurance emploie 62 % de femmes en 2016 dans la région. Les assurances en particulier sont plus féminisées que la banque (67 % et 57 %). Dans ces activités, l'encadrement est progressivement arrivé à parité, tandis que la majorité des emplois d'employés et de professions intermédiaires restent occupés

par des femmes. La féminisation diminue très légèrement pour les générations entrant sur le marché du travail dans certaines des principales professions du secteur, par exemple les employés commerciaux de banque ou employés techniques d'assurance. Néanmoins, et bien que la mobilité professionnelle des femmes dans ce secteur soit beaucoup plus prononcée que dans d'autres, celle des hommes reste plus fréquente notamment vers des postes à plus grande responsabilité. Les hommes employés en début de vie active peuvent donc avoir plus souvent changé de profession que les femmes (encadré 2).

#### Encadré 1 : Les professions transversales très féminisées

Si une majorité de professions sont attachées à une activité précise, donc présentes dans un nombre restreint de secteurs, d'autres sont transversales c'est-à-dire présentes de manière significative dans la plupart des secteurs de l'économie. Parmi ces professions, les métiers de secrétaire, d'employé administratif ou d'employé comptable, sont très voire quasi-totalement féminisés, et ce indépendamment du secteur.

Ainsi, la féminisation des secrétaires est globalement de 98 % tous secteurs confondus, et varie entre 89 % dans les activités extra-territoriales, et 100 % dans certains secteurs de l'industrie, par exemple l'industrie pharmaceutique ou la métallurgie. Les proportions sont similaires pour les secrétaires de direction hors cadre, avec cependant, une part d'hommes plus importante dans quasiment tous les secteurs.

Parmi les autres professions transversales, la féminisation des employés comptables ou financiers varie entre 73 % et 92 % selon les secteurs, celle des employés administratifs d'entreprise entre les deux tiers et 85 % à la seule exception près du transport-entreposage où la parité est respectée.

La féminisation a peu évolué dans ces professions transversales entre 2006 et 2016. Dans certains cas, la proportion d'hommes est plus élevée dans les jeunes actifs, comme en 2006. Et même si cela semble s'accroître en 2016, la répercussion n'est pas visible sur l'ensemble de la profession par glissement de génération.

#### Encadré 2 : Les mobilités professionnelles dans les secteurs très féminisés

Dans la santé et l'enseignement, les métiers sont pour beaucoup déterminés par une formation initiale très spécifique. Certaines passerelles internes existent et sont empruntées par une petite proportion des salariés. Par exemple parmi les aides-soignants salariés en 2014 en France de province, 1,7 % des femmes sont devenues infirmières salariées en 2015. Pour les hommes, cette proportion est légèrement supérieure (2,5 %). Parmi les infirmiers salariés en 2014, 0,8 % des hommes et des femmes sont devenus cadres infirmiers un an après. Toutefois, globalement, les professions emblématiques de la santé sont extrêmement stables, avec peu de changements de professions, peu de sorties du secteur, et moins encore pour les femmes que pour les hommes. Le même phénomène s'observe de manière plus accentuée dans l'enseignement, particulièrement sur la profession la plus représentée du secteur : 97 % des professeurs des écoles le sont encore un an après. De ce fait l'évolution dans ces secteurs, sur une génération donnée, a de fortes chances de se répercuter de manière durable sur la structure du secteur.

Le social fonctionne différemment. Certaines de ses professions sont communes à d'autres secteurs, notamment celui de la santé (par exemple aide-soignant). Le turn-over est globalement plus élevé et les passerelles sont plus fréquentes entre professions de niveau équivalent (employés de maison, agents de service hospitaliers, aides-soignants). De plus, l'alternance avec l'absence d'emploi salarié est plus répandue. Ce secteur semble donc fonctionner en partie comme une porte d'entrée ou un réservoir d'emplois plus souvent temporaires que dans d'autres secteurs. C'est particulièrement le cas de la profession d'aide à domicile, dont le turn-over est élevé, surtout pour les hommes.

Enfin, la banque-assurance est un secteur stable, au sein duquel la mobilité entre différentes professions et niveaux de responsabilité est importante. Parmi les employés commerciaux de banque (profession la plus nombreuse du secteur) en 2014 en France de province, un quart des femmes et un tiers des hommes ont changé de profession salariée l'année suivante. La proportion de celles et ceux devenus chargés de clientèle bancaire est identique (11,5 %). En revanche, les femmes restent plus souvent au sein du secteur même en changeant de profession. Dans toutes les professions représentatives de la banque-assurance, la mobilité des hommes est plus élevée que celle des femmes, celle-ci étant ceci dit beaucoup plus importante que dans d'autres secteurs.

Source : Déclarations annuelles de données sociales 2015

Insee Centre-Val de Loire  
131 rue du faubourg Banner  
45034 Orléans Cedex 1

Directrice de la publication :  
Yvonne Pérot

Cheffe de projet :  
Muriel Auzanneau

Rédactrice en chef :  
Muriel Auzanneau

Relations médias :  
medias-centre@insee.fr

ISSN 2262 - 5828  
@ Insee 2020

## Pour en savoir plus

- Le chemin à parcourir vers l'égalité entre les femmes et les hommes, Dossier n°6, Insee Centre-Val de Loire, juillet 2020
- Une lente féminisation à la tête des entreprises, Analyses n°52, Insee Centre-Val de Loire, mars 2019
- La mobilité sociale des femmes et des hommes : évolutions entre 1977 et 2015, France Portrait Social, Insee Références, novembre 2019
- Emploi, chômage, revenus du travail, Edition 2019, Insee Références, juillet 2019

